



Pour diffusion immédiate : 26/02/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE UN FINANCEMENT DE 80 MILLIONS DE DOLLARS AU TITRE DE LA LOI SUR LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES RELATIVES À L'EAU PROPRE, À L'AIR PUR ET AUX EMPLOIS VERTS, POUR SOUTENIR INITIATIVES DE RÉSILIENCE**

***Des subventions sont désormais disponibles pour des projets visant à renforcer la résilience climatique dans tout l'État de New York***

***Les programmes financent des projets visant à restaurer l'habitat et les plaines d'inondation, à réduire les inondations intérieures et à rendre les zones côtières plus résistantes aux effets des conditions météorologiques extrêmes***

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui 80 millions de dollars de nouveaux financements de subventions mis à la disposition des communautés de l'État de New York pour des projets de résilience climatique. Les subventions, financées par la loi sur les obligations environnementales relatives à l'eau propre, à l'air pur et aux emplois verts (Clean Water, Clean Air and Green Jobs Environmental Bond Act ) de 2022, d'un montant de 4,2 milliards de dollars, soutiendront des projets d'infrastructures naturelles et vertes visant à réduire les risques d'inondation et à renforcer la résilience des communautés face aux conditions météorologiques extrêmes.

« Rendre New York plus résiliente face à des tempêtes de plus en plus dévastatrices et à d'autres urgences météorologiques extrêmes est une priorité absolue pour notre État », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « Avec les 80 millions de dollars désormais disponibles au titre de la loi sur les obligations environnementales, les communautés de tout l'État pourront prendre les mesures nécessaires pour protéger les zones sujettes aux inondations, sauvegarder les infrastructures et garantir la sécurité de leurs habitations, de leurs entreprises et de leurs infrastructures essentielles. Ces investissements ne renforceront pas seulement notre capacité à résister aux tempêtes futures, mais ils créeront également des communautés plus saines et plus durables pour les générations à venir. »

Les financements seront distribués par l'intermédiaire de trois nouveaux programmes de subvention, chacun d'entre eux étant axé sur l'investissement dans l'adaptation et les améliorations qui permettront de protéger des vies et de minimiser la charge financière liée à la reprise après de futurs événements météorologiques extrêmes. Les

projets représentent une approche proactive de la préparation aux situations d'urgence, en donnant la priorité aux investissements qui atténuent les effets des conditions météorologiques extrêmes induites par le changement climatique.

Les trois programmes de subvention liés à la résilience sont les suivants :

- **Programme de subventions pour les bassins versants résilients** : 45 millions de dollars seront mis à disposition par le Département de la préservation de l'environnement (Department of Environmental Conservation, DEC), en s'appuyant sur le succès du programme Resilient NY et en faisant progresser l'objectif de l'État de renforcer l'infrastructure et de protéger les New-Yorkais contre les impacts des conditions météorologiques extrêmes.
- **Programme de réhabilitation côtière et de projets de résilience** : 20 millions de dollars seront mis à disposition par le Département d'État (Department of State, DOS) pour les communautés côtières. Le programme donne la priorité aux projets qui utilisent des solutions basées sur la nature pour améliorer la résilience des communautés tout en apportant des avantages environnementaux, économiques et sociaux.
- **Programme de mise en œuvre des projets de revitalisation des inondations intérieures et des fronts de mer locaux** : 15 millions de dollars seront mis à disposition par le DOS pour des projets de mise en œuvre qui améliorent la résilience des fronts de mer et des bassins versants et réduisent les impacts climatiques, en particulier les inondations.

**Sean Mahar, commissaire intérimaire du DEC, a déclaré** : « Grâce au leadership de la gouverneure Hochul et aux investissements historiques de la loi sur les obligations environnementales, l'État de New York améliore la résilience des communautés face aux événements météorologiques extrêmes provoqués par le changement climatique. » En s'appuyant sur les propositions globales du budget exécutif, le DEC et ses agences partenaires font avancer des projets globaux de réduction des risques d'inondation dans tout l'État qui restaureront notre environnement, amélioreront la qualité de l'eau et protégeront les communautés. »

**Maureen A. Coleman, présidente-directrice générale de l'Environmental Facilities Corporation (EFC), a déclaré** : « En aidant les municipalités à protéger leurs infrastructures hydrauliques essentielles contre les phénomènes météorologiques extrêmes, nous investissons dans un avenir plus sûr, plus sain et plus vivable pour les New-Yorkais. EFC est heureux de s'associer au DEC pour poursuivre les efforts coordonnés de la gouverneure Hochul pour s'attaquer aux problèmes de qualité de l'eau à l'échelle de l'État et garantir un accès équitable à une eau propre et sûre. »

**Le secrétaire d'État Walter T. Mosley a déclaré** : « La loi sur les obligations environnementales est un investissement historique et transformateur dans l'avenir d'Empire State, qui rapportera des dividendes aux générations à venir. Ces programmes et projets essentiels auront des retombées économiques, sociales et

environnementales considérables pour les personnes et les entreprises, en protégeant des vies, des moyens de subsistance et des biens contre les ravages du changement climatique et en restaurant des habitats et des écosystèmes essentiels. »

### **Programme de subventions pour les bassins versants résilients**

L'objectif du programme de subvention des bassins versants résilients est de mettre en œuvre des projets qui adoptent une approche globale pour renforcer la résilience de la communauté. Ce programme de subvention concurrentiel à l'échelle de l'État est ouvert aux gouvernements locaux, aux nations indiennes, aux districts de conservation des sols et de l'eau des comtés, aux agences de l'État et aux sociétés à but non lucratif.

Les projets doivent promouvoir la réduction et la restauration des risques d'inondation et des embâcles, améliorer la résistance aux inondations et au climat, mettre en œuvre des projets de construction d'éléments naturels et basés sur la nature, ou des projets écologiquement durables tout en soutenant des habitats riverains sains. Les projets sont financés dans la limite des fonds disponibles en fonction des critères d'évaluation.

Les projets identifiés par [les études existantes](#) et futures [du programme Résilient NY](#) sont éligibles au programme. Des informations supplémentaires sur l'éligibilité sont disponibles ici : [Récupération des inondations et résilience - NYSDEC](#)

### **Programme de projets de réhabilitation et de résilience des côtes**

Le programme soutient la mise en œuvre de projets qui augmentent la résilience en mettant l'accent sur les processus naturels qui fournissent des avantages environnementaux, économiques et sociaux aux communautés dans la zone côtière de l'État de New York et dans la limite des sources non ponctuelles côtières.

Des informations complètes sur ce programme DOS sont disponibles ici : <https://dos.ny.gov/funding-bid-opportunities>

### **Programme de mise en œuvre du programme de revitalisation des zones riveraines et des inondations intérieures**

Le programme soutient des projets de mise en œuvre qui améliorent la résilience des fronts de mer et des bassins versants et réduisent les effets du climat, en particulier les inondations.

Des informations complètes sur ce programme DOS sont disponibles ici : <https://dos.ny.gov/funding-bid-opportunities>

### **Webinaire et modalités d'inscription**

Le DEC, le DOS et l'EFC organiseront conjointement un webinaire sur les trois possibilités de financement le 12 mars 2025, de 10 à 11 heures. Pour vous inscrire au webinaire, cliquez [ici](#).

Les demandes pour les trois possibilités de financement peuvent être soumises via le portail Consolidated Funding Application (CFA) à <https://apps.cio.ny.gov/apps/cfa/>. Les candidatures sont attendues jusqu'au vendredi 6 juin 2025 à 16 heures.

L'État de New York continue de faire progresser les initiatives et les investissements en matière de résilience qui contribuent à protéger les communautés. L'annonce d'aujourd'hui complète la proposition de budget de la gouverneure Hochul, qui prévoit d'investir plus d'un milliard de dollars pour contribuer à financer un avenir plus durable et plus abordable. Cette proposition ambitieuse représente le plus important investissement climatique de l'histoire de l'État, générant des milliers d'emplois, réduisant considérablement les factures d'énergie des ménages et diminuant la pollution nocive.

L'annonce d'aujourd'hui montre également comment l'engagement continu de l'État de New York peut être réalisé, en travaillant avec les communautés locales pour identifier et traiter les impacts climatiques potentiels futurs liés aux ondes de tempête, à l'élévation du niveau de la mer et à d'autres conditions. Le budget exécutif comprend également 108 millions de dollars pour des initiatives de résilience climatique qui soutiennent la résilience côtière, ainsi qu'un financement supplémentaire pour les [subventions de résilience verte](#) (*Green Resiliency Grants*). Il maintient aussi un montant record de 400 millions de dollars pour les programmes du Fonds de protection de l'environnement (*Environmental Protection Fund programs*), qui incluent des mesures d'adaptation et d'atténuation des impacts climatiques. Les progrès se poursuivent également dans l'administration de la [loi sur les obligations environnementales en matière d'eau propre, d'air pur et d'emplois verts](#), d'un montant de 4,2 milliards de dollars, qui a alloué à ce jour environ 1,25 milliard de dollars, soit 25 %, des fonds de la loi sur les obligations.

### **L'agenda climatique de l'État de New York**

Le programme climatique de l'État de New York appelle à une transition abordable et juste vers une économie de l'énergie propre qui crée des emplois familiaux, favorise la croissance économique grâce à des investissements verts et fait bénéficier les communautés défavorisées d'un minimum de 35 % des avantages. New York déploie une série d'efforts pour parvenir à une économie sans émissions d'ici 2050, notamment dans les secteurs de l'énergie, des bâtiments, des transports et des déchets.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418  
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :  
[ny.gov/signup](http://ny.gov/signup) | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)